



Association pour l'Amélioration de la Gouvernance de la Terre, de l'Eau et des Ressources Naturelles
Bureau: 45 bis avenue de la Belle Gabrielle, 94736 Nogent sur Marne Cedex
Tel : 33 (0)1 43 94 72 59 Email: agter@agter.org Web: <http://www.agter.asso.fr/>

ASSEMBLEE GENERALE DU 2 JUILLET 2011

Rapport Moral 2010

(H. Cochet)

La question des transactions foncières internationales et de leurs conséquences a constitué un thème majeur d'AGTER en 2010

En 2010, notre association a poursuivi son travail sur la question des accaparements de terres à grande échelle sur la lancée des travaux réalisés en 2009. En témoigne le foisonnement de travaux réalisés cette année, et le nombre d'interventions publiques et de participations à des réunions des salariés d'AGTER et de certains de ses membres. AGTER a réussi à faire entendre sa voix à de nombreuses occasions, notamment à l'occasion de la rédaction de la synthèse du Comité technique « foncier et développement » sur cette question. La publication en français et en anglais de cette synthèse, document intitulé « Les appropriations de terres à grande échelle : analyse du phénomène et propositions d'orientations » (Agence Française de Développement / Ministère des Affaires Etrangères et Européennes), et sa traduction annoncée en espagnol et portugais pour 2011, témoigne du rayonnement incontestable de ces travaux et justifie a posteriori l'énergie que l'équipe de permanents d'AGTER a dépensée sur ce dossier. AGTER a aussi participé à la rédaction de la position officielle de la France sur cette question, et ainsi réussi à faire passer un certain nombre d'idées « en haut lieu », ce qui n'était pas gagné d'avance, loin de là.

Reste que, après une phase pendant laquelle beaucoup d'organisations de la société civile – organisations paysannes, ONG et bien sûr AGTER – ont pu faire entendre leurs voix, parfois convergentes avec celles de certaines organisations internationales comme la FAO ou du rapporteur spécial des Nations Unies (O. de Schutter), le secteur entrepreneurial a affûté son discours public sur cette question, justifiant ses projets par toute sortes de considérations économiques : nécessité de nourrir l'humanité à l'horizon 2050 et donc d'accroître substantiellement la production alimentaire, existence de surfaces importantes de terres potentiellement cultivables de par le monde, incapacité des agricultures paysannes pauvres et des Etats à investir dans l'agriculture, capacité de ces projets en matière de création d'emploi, possibilité de mettre en place des projets où tout le monde y trouve son compte (gagnant-gagnant). En France, cette « contre attaque » publique s'est notamment manifesté au sein du groupe réuni par le Comité d'Action Stratégique (CAS) à l'initiative du Ministère de l'Economie numérique et de la prospective (secrétariat auprès du premier ministre). Bien qu'invité à participer à ce groupe, AGTER n'a cette fois-ci guère réussi à faire entendre sa voix, le texte émanant de ce groupe se contentant de mettre en avant la nécessité de travailler à l'élaboration de « code de bonnes conduites » basés sur la notion de « responsabilité sociale des entreprises » alors même que AGTER, avec d'autres, insistait sur la nécessité de mettre en œuvre un code contraignant et de réfléchir à une gouvernance mondiale de ces questions.

AGTER a été, sans aucun doute, une des premières organisations, en France, à travailler, dès 2008 sur cette question des accaparements fonciers à grande échelle. C'est d'ailleurs ce qui a largement contribué en 2009 et 2010 au rayonnement de notre association et au fait qu'elle soit de plus en plus sollicitée sur cette question.

Aujourd'hui, nous ne sommes pas les seuls à nous exprimer sur ce thème, d'autres ont suivi y compris des organismes de recherche comme le CIRAD qui en ont fait un thème de recherche nouveau. Il sera peut être plus difficile dans l'avenir, de se faire entendre car la « concurrence » s'est accru sur ce thème alors même que la pression médiatique autour de ces questions a plutôt baissé (et avec elle les financements possibles pour travailler sur ce thème ?). AGTER, compte tenu de ses acquis sur cette question doit continuer à travailler dans cette direction, mais en s'efforçant de faire entendre sa voix sur des aspects peut être moins abordés par d'autres : multiplicité des droits sur la terre et sur les ressources naturelles et nécessité d'en tenir compte, questionnement relatifs à l'efficacité économique de ces grand projets d'investissement, étude d'impact sur des cas précis, ... L'expertise acquise par AGTER sur ces questions lui a aussi permis de participer à des formations spécifiques sur ce thème, comme par exemple à l'Université d'été du CRID. Elles devront être reconduites et enrichies dans les années à venir.

Autour de la gouvernance des ressources

D'autres chantiers ont aussi avancé en 2010, notamment en ce qui concerne la gouvernance des ressources forestières à partir des travaux réalisés en Bolivie (région de Pando) en 2009, et avec le projet qui nous a été financé par la Fondation FORD pour travailler au Guatemala et au Cameroun, avec les membres du réseau Right and Resource Initiative. Ce chantier est une étape importante dans le développement des activités d'AGTER au-delà de son domaine d'excellence « historique » (la question foncière). Resterait à développer nos activités dans le domaine de l'accès et des modalités de gestion de l'eau, domaine sur lequel nous n'avons pas encore réussi à décoller vraiment, faute sans doute d'un investissement suffisant des membres d'AGTER sur cette question essentielle.

L'année 2010 a aussi été celle de la réalisation d'un important travail de capitalisation d'expérience portant sur la question du code rural au Niger. Un remarquable DVD a été réalisé, avec Inter-réseaux Développement Rural (sur financement AFD), accompagné de fiches techniques faisant le tour de la délicate question de la superposition des droits et des conflits potentiels qu'elle entraîne entre espace pastoral et zone de mise en culture. Fidèle au projet initial d'AGTER de partage d'expérience et de capitalisation collective, ce DVD a été fait en 6 langues (dont 4 africaines), ce qui présage d'un large usage possible comme outil de partage d'expérience et de dialogue dans la région et au-delà.

L'association a aussi assuré la diffusion des résultats acquis à l'occasion des voyages d'échange d'expériences organisés au Mexique et en France les années précédentes, sous forme de coffret (DVD) pédagogique, réalisé en Français et en Espagnol.

Réseau AGTER et vie associative en 2010 : des progrès importants.

Nous avons discuté, à notre dernière AG de juin 2010 des difficultés rencontrées pour faire vivre l'association. Ces difficultés persistent, notamment pour mobiliser les membres de notre réseau, souvent débordés dans leurs activités professionnelles et très peu disponibles. Peu d'entre eux contribuent aux échanges sollicités par mail ou à l'approvisionnement de notre site. Mais des progrès importants ont été réalisés, par exemple avec le bulletin d'information, publié désormais

tous les deux mois (et en trois langues). C'est un effort important qui a été pris en charge par Samuel L'Orphelin. Ce dernier a aussi réalisé un annuaire des membres d'AGTER dont la finalité serait de mieux nous connaître. Enfin, nous avons poursuivi à un rythme régulier les réunions thématiques (6 réunions organisées en 2010), ce qui constitue là aussi une certaine démonstration de continuité et d'endurance de l'équipe AGTER. Le lieu où sont organisées ces réunions reste cependant un peu handicapant. Bien que les personnes travaillant sur le campus du Jardin tropical René Dumont y trouvent un accès facile, encore trop peu de gens viennent de plus loin pour assister à ces réunions thématiques. Leur retransmission en direct sur le site d'AGTER, expérimentée récemment, constitue un progrès important pour en augmenter l'audience.

Notre capacité à mobiliser le réseau AGTER et, au-delà d'autres institutions pour arriver enfin à faire vivre notre site *ressources* reste malheureusement un problème non résolu. Alors que le site de l'association s'est considérablement enrichi et est visité par un nombre en croissance rapide d'internautes, l'essai n'a pas encore été transformé en matière de site documentaire. Malgré l'ouverture au public du prototype mi-2010, sa véritable mise en service a été sans cesse repoussée à la suite de problèmes d'ordre technique et du manque de temps des membres de l'équipe. La question de savoir s'il pourra bientôt être mis en service relève désormais du serpent de mer. Avons-nous mis la barre trop haute ? Sommes-nous vraiment en mesure de piloter un tel projet qui demandera sans aucun doute de mobiliser une personne à temps plein pour alimenter et faire vivre ce site. Comment mobiliser d'autres associations/organismes pour faire vivre ce site, comme il était prévu de faire dès le départ ? Comment mobiliser les membres de notre réseau sur ce projet qui, pour certains d'entre nous, reste encore assez peu lisible et d'autant moins mobilisateur que le site « vitrine » de l'association, lui, est de plus en plus riche et attrayant ? Cette question reste encore un peu comme une épine plantée dans le talon d'AGTER, épine qu'il nous faudra impérativement ôter en 2011.

Une équipe de salariés toujours débordée par le succès d'AGTER et la diversité des tâches à accomplir

La question des accaparements fonciers à grande échelle ainsi que les nombreux dossier/chantiers sur lesquels l'association a souhaité travailler ou a été sollicitée pour ce faire par tel ou tel organisme ont accaparé toute l'énergie de l'équipe, pourtant élargie en 2010 à 5 personnes à temps plein : Michel Merlet (passé formellement à temps plein depuis mi-juillet), Clara Jamart, Mathieu Perdriault, Samuel L'Orphelin et, nouvelle recrue, Marta Fraticelli, équipe à laquelle il faudrait rajouter tout le travail bénévole d'Elisabeth Muller en matière de comptabilité. Malgré cette croissance du nombre de salariés et du volume d'activité, nous n'arrivons pas toujours à faire face, comme je le soulignais dans le rapport moral de 2009, aux sollicitations multiples qui nous sont adressées. Le problème s'aggravera pour 2011 avec le départ de Samuel L'Orphelin, que nous ne sommes pas encore en mesure de remplacer pour le moment. La question de la sélection judicieuse des dossiers sur lesquels nous choisissons de nous investir conserve donc toute son actualité et il faudra trouver un équilibre entre diversification des activités -ne pas se cantonner aux questions relatives à la terre- (et des financeurs potentiels) et la dispersion.

L'engagement moral de la Fondation Charles Leopold pour le progrès de l'Homme (FPH) à nous soutenir dans la durée nous permettra de ne pas sombrer dans la recherche effrénée d'expertises susceptibles de financer nos activités (pour lesquelles d'ailleurs, nous n'aurions plus guère de temps à consacrer). C'est une sécurité pour l'avenir, mais qui reste insuffisante pour faire tourner une équipe de 4 salariés, a fortiori de 5 personnes si nous nous fixons comme objectif de revenir rapidement aux effectifs atteint en 2010 (5 personnes). Il nous faudra impérativement reconduire notre contrat avec la Fondation Ford et poursuivre la recherche de financements plus durables que ceux apportés par les expertises, ponctuelles, mais nombreuses, pour lesquelles nous sommes sollicités.